



CCN des 4 et 5 novembre 2014

Déclaration de Thierry Lepaon,
Secrétaire général de la CGT

Notre CCN s'ouvre dans un contexte particulier.

Je me dois de perturber l'ordre du jour de nos travaux, ainsi que le Bureau l'a dit hier à la Commission Exécutive Confédérale. Personne ne comprendrait et n'accepterait qu'ils se déroulent comme prévu, comme si rien ne s'était passé et je dois vous dire ..., moi non plus.

Cela fait 7 jours que, chaque minute qui passe, je pense aux syndiqués de notre CGT, aux militants, aux dirigeants dans les professions et les territoires, aux salariés de la maison confédérale, des structures professionnelles et territoriales.

En clair, je pense à celles et ceux qui font la CGT.

Vous me permettrez aussi d'avoir une pensée pour mes proches, celles et ceux qui m'ont vu et aidé à grandir ma vie durant.

Un dirigeant, quel que soit son niveau de responsabilité, faut-il le rappeler ici, est avant tout une femme ou un homme.

Comme la direction confédérale, j'ai reçu nombre de messages, croisé des regards, eu de nombreuses conversations et c'est à cela que je pense en commençant cette intervention.

J'ai aussi lu la presse, écouté la radio, regardé la télé.

Je ne ferai aucun commentaire sur le traitement de l'information pour me concentrer, devant vous, sur les faits, le pourquoi, et tirer les enseignements qui s'imposent.

Je me souviens de notre CCN au congrès de Toulouse et des propos que je vous avais tenus.

Vous remerciant de votre confiance et mesurant le poids de la responsabilité que vous m'avez confiée, je vous avais dit les trois mots qui ont toujours guidé ma vie et mes engagements.

Je me permets de vous les rappeler aujourd'hui : honnêteté, loyauté, transparence.

Ce n'est pas une simple addition de mots. C'est une ligne de conduite, un état d'esprit et une manière d'être que je souhaite faire partager dans la CGT.

Dans une organisation comme la nôtre, il est juste et bon, normal et essentiel, que les débats aient lieu dans nos structures, nos organisations, entre militants, dans les syndicats et avec les salariés.

Mais un syndiqué en responsabilité ne peut pas faire comme si la responsabilité n'évoluait pas avec le mandat que lui confient les syndiqués, les organisations.

Des dirigeants qui s'expriment, sous couvert d'anonymat, selon la formule trop connue et entendue, fragilisent l'organisation. Lorsqu'ils se répandent dans la presse en disant que le Secrétaire général de la CGT rencontre les Ministres en dilettante, c'est toute la CGT qu'ils offensent.

C'est le contraire de la responsabilité et donc d'être responsable.

Chacune, chacun a droit à la parole, doit participer à la prise de décision. Encore faut-il que cela se fasse au bon endroit, dans l'organisation et les lieux que nous avons collectivement mis en place.

La confiance n'est pas un acte naturel. Elle se construit, se mérite et s'organise entre nous.

Avec respect, sans naïveté, dans la responsabilité que nous ont confié les syndiqués, nous avons en charge de diriger la première organisation syndicale du pays qui fêtera l'année prochaine ses 120 ans.

Comme vous, je ressens sur mes épaules le poids de l'histoire. Je mesure la responsabilité qui est la nôtre au regard de nos prédécesseurs, de la situation présente, de la place de la CGT dans notre société, des oppositions de classes dans le pays, des défis qui sont devant nous et des attentes des travailleurs.

La logique de blocs, de tendances, d'écuries, ne sera jamais dans ma logique parce qu'elle n'est pas celle de la CGT.

Plus encore, il est du devoir du Secrétaire général de lutter contre ces logiques quand elles existent.

Je crois fondamentalement au travail collectif, c'est ma conception d'une direction au service de ses organisations, de l'intérêt des salariés, de notre pays.

Une confédération est un outil de rassemblement, un acte volontaire pour débattre, pour décider et agir.

Je dois aussi vous dire que je ne sais pas ce qu'est la prétendue « ligne Lepaon ». La seule que je connaisse est celle que nous ont donné les syndicats réunis en congrès à Toulouse et j'entends bien débattre de sa mise en œuvre dans le profond respect des décisions et orientations validées par celles et ceux qui font la CGT.

Il y a un peu plus de deux mois, lors de notre assemblée de rentrée, nous faisons ensemble l'analyse de l'intense campagne idéologique menée à l'encontre de la CGT.

Nous y faisons le constat d'un déchainement médiatique haineux, porté par un vocabulaire et une chronologie directement liés aux conflits alors en cours : celui des cheminots, des salariés de la SNCF, des intermittents du spectacle.

Nous en avons décortiqué les objectifs et les leviers.

Nous n'avions encore rien vu.

Depuis une semaine, la CGT essuie une tempête médiatique plus forte encore. La séquence politique dans laquelle nous sommes nous conduit à penser qu'après cet épisode d'autres sont susceptibles d'advenir.

En effet, un document a été subtilisé de l'intérieur de la CGT. Si l'auteur de cet acte avait eu comme préoccupation l'intérêt des finances de la CGT, il avait à sa disposition toute une palette de possibilités pour attirer notre attention sur un éventuel problème. Il pouvait saisir l'Administrateur, un membre du Bureau, un membre de la Commission Exécutive Confédérale, le secrétaire général, sa fédération, son union départementale, la Commission Financière de Contrôle, dont c'est précisément le rôle. Il a donc choisi volontairement, un mois avant une élection professionnelle décisive dans la fonction publique, de nuire à la CGT, à ses syndiqués, à ses militants. Il est responsable aujourd'hui des conséquences de ses actes.

C'est ce qui a fait dire au Bureau confédéral, dans son communiqué de mercredi dernier, que rien ne nous détournera de nos objectifs revendicatifs.

J'ajoute à l'attention du Premier Ministre, qui a donné le coup d'envoi au déferlement médiatique : qu'il s'occupe des affaires de la Nation pour lesquelles des résultats sont fortement attendus, et qu'il laisse la CGT s'occuper des siennes.

Volontairement, je ne me suis pas exprimé publiquement.

Je sais que cela ne vous a pas facilité la tâche, confrontés que vous étiez à devoir apporter des réponses aux militants et aux syndiqués de vos organisations sans avoir tous les éléments de réponse en main.

Je sais aussi que vous avez fait face à la déflagration. Je voudrais personnellement vous remercier de votre engagement. C'est cela la force de la CGT, celle qui nous est d'ailleurs reconnue :

- Savoir se serrer les coudes lorsque l'organisation à laquelle chacune et chacun d'entre nous tient comme à la prunelle de ses yeux, est attaquée.
- Savoir d'emblée identifier les objectifs politiques de ces attaques.
- Enfin, savoir faire front, même lorsque des interrogations, des doutes, voire des désaccords subsistent et qu'ils demandent des explications entre nous.

C'est la raison pour laquelle j'ai réservé mon expression aux premières et premiers dirigeants que vous êtes.

Notre réunion du CCN qui devra parler de bien d'autres choses me donne l'occasion de le faire en direct.

Comme vous, j'ai découvert, par la presse, le devis et le montant des travaux réalisés dans l'appartement que j'occupe. Un logement qui fait 79 m² et non pas 120 m² comme cela circule dans la presse.

J'ai donc demandé à la CFC de prendre toutes initiatives et dispositions pour contrôler la procédure et les montants des travaux réalisés dans l'appartement ainsi d'ailleurs, pour être complet, que ceux réalisés dans le bâtiment confédéral au 8^{ème} étage, là où se situent mon bureau et ceux du secrétariat général.

J'ai aussi demandé à la CFC de visiter l'appartement pour qu'elle s'assure de la réalité des travaux et qu'elle rende compte au CCN du niveau des prestations dans cet appartement loué par la confédération. Je souhaite sincèrement les en remercier. Je sais que ce n'est pas facile mais c'est utile.

Chacune et chacun d'entre vous sait que j'habite en Normandie.

La demande d'éléments de compréhension de la part des militants et des adhérents de la CGT est saine. Elle participe de la confiance que nous avons entre adhérents de la CGT quelles que soient nos responsabilités.

La Commission Financière de Contrôle a, dans des délais très courts, produit un rapport que vous avez sur vos tables. Je passerai la parole à Michel Faivre Picon, Président de la commission à la suite de mon intervention.

Avant même cette intervention, il nous faut tirer enseignement de ce que nous avons vécu pour prendre les décisions qui s'imposent.

J'ai commencé mon propos en faisant le lien entre la campagne médiatique de cette semaine et les précédentes.

Elles ont toutes le même objectif.

Pourtant, les précédentes sont restées dans le cercle très restreint des chroniqueurs, des observateurs de la vie publique, voire, pourrait-on dire, d'un microcosme très éloigné des préoccupations des syndiqués de la CGT et des salariés.

Celle-ci est encore beaucoup plus violente. Les effets qu'elle produit sont d'une autre nature.

Dans un contexte de crise économique, sociale, politique et morale majeure, les initiateurs et les complices de cette entreprise de déstabilisation visent à faire vaciller la représentation sociale de la CGT aux yeux des salariés.

La CGT, rempart de ceux qui ne comptent pas, contre ceux qui décident des affaires du monde serait-elle en train de changer de camp ?

Deux choix de gestion de la CGT peuvent en effet blesser ou déstabiliser militants et syndiqués de la CGT. C'est le cas, à la fois du choix du lieu et du montant des travaux.

Le choix de Vincennes d'abord. Pour les franciliens et les habitants du Val de Marne, la commune a la réputation des beaux quartiers.

Eux seuls d'ailleurs ont cette référence.

Chaque ville a ses codes sociaux, ses quartiers emblématiques, populaires ou chics.

Depuis, Grenoble, Caen ou Lille, Vincennes n'a pas de connotation sociale particulière.

Vincennes a été choisi parce c'est à côté de la porte de Montreuil.

Beaucoup d'appartements ont été visités par le personnel administratif de la confédération ; cet appartement-là correspondait aux critères recherchés : la proximité de la confédération, la discrétion, le calme et la sécurité, mais également un certain degré d'urgence. Loger plusieurs mois à l'hôtel, ce n'était pas les meilleures conditions pour exercer un mandat aussi exigeant, et loin de ma famille.

C'est aussi simple que cela.

Je vous confirme, puisque la question a été posée, que la solution d'un logement en HLM était d'emblée exclue. D'une part parce qu'il y a pénurie de logements sociaux en Ile de France, d'autre part parce qu'il s'agit d'un logement loué par la confédération.

Nous le savons, la symbolique ouvrière est partie prenante de notre histoire CGT. Nous en sommes fiers. La presse utilise précisément cette légitime fierté comme ressort pour déstabiliser et atteindre profondément chaque adhérente et adhérent au cœur de notre système de valeurs. Elle a voulu instrumentaliser notre histoire en exhibant une vision misérabiliste du monde du travail.

Or, le monde du travail est divers, composé d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de cadres, de chômeurs, de retraités, ruraux ou citadins, habitant Aubervilliers, Saint-Denis, Vincennes, Saint-Mandé, Clichy sous-bois, Nanterre, Montrouge, Montreuil, République, Bastille ou Barbès ...

Le montant des travaux effectués dans l'appartement ensuite. Il est de 105 000 euros.

Cette somme fait partie des investissements que la confédération engage chaque année pour permettre son fonctionnement.

Le montant de 105 000 euros est élevé. Il s'explique par l'importance des travaux qui ont été réalisés dans cet appartement.

Il s'est d'ailleurs trouvé quelques médias et journaux ayant gardé la tête froide, l'Humanité, Rue 89 ou le Nouvel Observateur, par exemple, pour faire la part des choses, rester dans la rationalité des chiffres de l'immobilier en région parisienne, faire le parallèle entre les 130 000 euros de devis de travaux annoncés et les centaines de milliards d'euros d'évasion fiscale organisée.

Mais cette somme, les syndiqués la comparent à leurs salaires, leurs retraites, leurs indemnités de chômage, leurs difficultés de vie pour joindre les deux bouts à 10 euros près.

C'est précisément le calcul fait par les acteurs de l'opération médiatique.

Je vais adresser dès cet après-midi, une lettre du Secrétaire général à l'ensemble des syndiqués de la CGT. Je demande à chacune et chacun d'entre vous d'en assurer la diffusion dans les organisations.

Les syndiqués de la CGT doivent pouvoir être rassurés sur leur organisation, être à l'aise pour en parler avec leurs collègues de travail. C'est le sens du message que je leur envoie.

Il faut cependant aller plus loin. Cette opération visant la CGT révèle des failles majeures dans le fonctionnement interne de prise de décisions de notre maison.

Il y a donc une faute collective qui ne peut à aucun moment masquer les responsabilités individuelles.

Vous allez prendre connaissance du rapport de la Commission financière de contrôle sur les factures, la réalité des travaux et des équipements de l'appartement.

Je rappelle que nos comptes sont doublement audités : par la Commission financière de contrôle d'une part, par le commissaire aux comptes d'autre part. Ils sont publiés, consultables. Notre budget est présenté au Bureau et à la CEC. Les comptes de la CGT sont arrêtés par le Bureau et approuvés par la CEC.

Une question demeure cependant. Elle est parfaitement légitime. Est-ce que le choix budgétaire de dépenser 105 000 euros de travaux dans un appartement dont la CGT n'est pas propriétaire était pertinent ?

Les arbitrages et la décision finale, qui engagent le budget de la confédération n'ont été ni débattus ni validés par une instance. Dans le fonctionnement qui est le nôtre aujourd'hui, une seule personne peut prendre cette décision sans être tenue d'en référer à priori à nos instances.

C'est une faille qu'il faut absolument corriger.

Dès la semaine prochaine, je soumettrai au Bureau confédéral, selon la procédure en vigueur, le recrutement d'un Directeur administratif et financier. Celui-ci rendra compte de son activité conjointement à l'Administrateur de la CGT et au Bureau confédéral.

Il aura d'abord la charge de proposer à la direction confédérale un ensemble de règles permettant de sécuriser notre fonctionnement et nos décisions budgétaires.

Il devra notamment faire au Bureau confédéral une proposition du montant pertinent d'engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissements à partir duquel le Bureau confédéral devra donner son accord.

Mes chers Camarades, nous avons pris ensemble des engagements devant les syndicats réunis en congrès.

Mettre en œuvre nos résolutions pour rendre la CGT accessible, utile et solidaire.

Faire vivre notre démarche de proposition, de contestation, d'action et de négociation.

Nous avons besoin aujourd'hui de passer à la vitesse supérieure car les salariés attendent des résultats concrets.

Je considère que nous avons un problème de fonctionnement du Bureau confédéral qui handicape notre capacité collective.

La qualité des personnes n'est pas en cause, mais l'engagement au sein même du Bureau confédéral pose problème.

Nous devons, ensemble, relever ce défi politique. Je crois en les capacités de chacune et chacun pour le faire.

Le Bureau confédéral se doit d'être plus que le rassemblement de porteurs de dossiers, aussi aiguisés soient-ils.

Il doit avant tout préparer et mettre en œuvre les décisions de la CEC.

La participation au Bureau confédéral ne peut pas se faire en fonction des ordres du jour et de leur intérêt.

Cela pourrait nous conduire à ne plus travailler collectivement et donc à ne plus être la CGT.

Je m'y refuse.

Dès jeudi, je recevrai individuellement chaque membre du Bureau confédéral afin de m'assurer de leur engagement et adhésion à l'esprit d'équipe.

Si nécessaire je reviendrai vers le CCN.

Comme les statuts confédéraux nous en donnent la possibilité entre deux congrès, je vais proposer au Bureau de vendredi prochain de présenter à notre prochaine CEC du 12 novembre, un renforcement de notre Bureau actuel par deux membres supplémentaires, une femme et un homme, issus d'une profession et d'un territoire.

Le CCN du mois de février sera amené, conformément à nos statuts à se prononcer par un vote sur cette proposition.

Voilà les mots que je voulais réserver aux dirigeants de notre CGT, et à travers eux, aux syndiqués, aux salariés.—